



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOTE AUX RÉDACTIONS

Paris, le 02 juin 2023

Lundi 05 juin

Déplacement de Marc FESNEAU en Gironde et en Charente

Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, se rendra en Gironde afin de signer la convention tripartite qui doit permettre aux vignerons d'engager la stratégie de dé-densification de leur vignoble. et en Charente à Cognac pour poser la première pierre du Bureau national Interprofessionnel du Cognac et rencontrer les acteurs de la filière.

Le vignoble bordelais représente 4000 milliards d'euros de chiffre d'affaires pour 48 000 emplois. Outre le fait d'être un secteur économique très important pour la France, et un tremplin pour son bassin, le bordelais est également un excellent ambassadeur de la nation sur la scène internationale. Cependant la maladie de la flavescence dorée risque de venir casser la dynamique positive du bassin.

Lors du Salon international de l'agriculture, le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Marc Fesneau, le président de la Région Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset, et le président du Conseil Interprofessionnel des Vins de Bordeaux (CIVB), Allan Sichel, ont annoncé un plan d'arrachage sanitaire co-porté et co-financé, pour lutter contre la flavescence dorée et restructurer le vignoble bordelais. En effet, l'Etat a mobilisé 30 M€ et s'est engagé selon les besoins jusqu'à 38 M€ aux côtés de la Région Nouvelle Aquitaine mobilisant 10 M€ sur 2 ou 3 ans ainsi que le Conseil Interprofessionnel des Vins de Bordeaux (CIVB) 19 M€. C'est un exemple d'action et d'engagement coordonnés entre l'Etat, la Région et la Profession pour être au rendez-vous de la transition agro-écologique.

Ces mesures doivent être renforcées. Ainsi le ministre se déplacera en Gironde afin de signer la convention tripartite qui doit permettre aux vignerons d'engager la stratégie de dé-densification de leur vignoble pour enrayer la progression de la flavescence dorée.

Il se rendra par la suite en Charente à Cognac, une autre filière d'excellence française, notamment à l'export, afin de poser la première pierre du Bureau national Interprofessionnel du Cognac et de rencontrer les acteurs de la filière.

Programme :

Séquence 1 Gironde :

- 8h00** **Arrivée du ministre à l'exploitation de Regis FALXA, Viticulteur, président des vignerons indépendants de Gironde, responsable de l'exploitation, vigneron et accueil républicain**
Château Lalande-Labatut 38 Chemin Labatut, 33370 Sallebœuf
Ouvert à la presse
- 8h25** **Réunion avec les organisations professionnelles agricoles de la filière viticole**
Ouvert à la presse
- 9h25** **Signature de la Convention tripartite**
Ouvert à la presse
- 9h40** **Point presse « micro tendu »**
- 10h00** **Départ pour la Charente (Cognac)**

Séquence 2 en Charente :

- 11h30** **Arrivée du ministre à Cognac et accueil républicain**
Parvis du port de plaisance de Cognac - Quai de la Salle Verte à Cognac
16100 Cognac
Ouvert à la presse
- 11h35** **Allocution du ministre et pose de la première pierre du Bureau national Interprofessionnel du Cognac**
Ouvert à la presse
- 12h10** **Point presse « micro tendu »**
- 12h20** **Départ vers l'hôtel des Chais Monnet**
- 12h30** **Réunion de travail avec les organisations professionnelles agricoles de la filière du Cognac**
Hôtel des Chais Monnet 334 avenue Firino Martell à Cognac
Hors presse
- 14h20** **Fin de la séquence**

Accréditations pour la séquence 1 auprès de la préfecture de la Gironde

pref-communication@gironde.gouv.fr

Accréditations pour la séquence 2 auprès de la préfecture de la Charente

pref-communication@charente.gouv.fr

Contacts presse

Service presse de la Préfecture de la Gironde

pref-communication@gironde.gouv.fr

Service presse de la Préfecture de la Charente

pref-communication@charente.gouv.fr

Service presse de Marc FESNEAU

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr